

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU GR ST TRONC - Exercice 2015 - 2016

20 juin 2016, à la maison de quartier de St Tronc

Page | 1

La séance est ouverte à 9h30 par le président Michel Antras. Mireille Mauger est chargée de la rédaction du compte rendu de la séance.

Pointage de la feuille d'émargement jointe au procès-verbal : 50 présents, 2 procurations, 1 absent, soit 52 présents ou représentés sur un total de 53 inscrits. Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Avant de commencer le Président nous demande d'avoir une pensée pour notre ami Raymond Guieu qui nous a quittés si brutalement.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Présentation du rapport d'activité
- 2 - Présentation du rapport financier
- 3 - Présentation du budget prévisionnel
- 4 - Modifications des statuts et règlement intérieur
- 5 - Orientations pour l'année à venir
- 6 - Election du Conseil d'administration
- 7 - Questions diverses
- 8 - Mot du président

1- PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

Effectif:

Notre effectif pour 2015/2016 a été de 54 inscrits pour finir à 53 suite au décès accidentel de Raymond Guieu.

Activités de cette saison:

- 49 activités vous ont été proposées, avec 12 nouvelles destinations au programme.
 - Nous avons dû en annuler (ou reporter) 8.
- Pour mémoire je citerais les plus marquantes :
- Le séjour dans les Pyrénées en septembre auquel ont participé 28 personnes.
 - La sortie annuelle en car à la Grotte Chauvet.
 - Les Randos Plus

-Les randos citadines de Daniel.

A tout cela il faut ajouter les activités du groupe des «Pas Pressées».

Blog:

Merci à Jean Pierre qui assure avec brio et humour le reportage de nos activités.

Merci aussi à Jean Paul qui assure le relais pendant son absence ainsi qu'aux photographes occasionnels.

Page | 2

Formation:

Bravo - à Jean Paul qui a réussi sa formation d'animateur SA 1

- à Gérald pour son SA 2, mais aussi pour avoir acquis les compétences de « Correspondant Tourisme » après un stage d'initiation.

Le président demande accord sur ce rapport : il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Je passe maintenant la parole à notre trésorier Daniel pour la présentation du rapport financier, comptes de résultats 2015/2016, et du budget prévisionnel pour l'exercice 2016/2017.

2- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER : COMPTES DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015/2016

Le trésorier présente son rapport financier, dont le compte de résultat est joint au compte rendu.

Il précise que les comptes définitifs ne seront arrêtés que le 30 juin 2016.

Néanmoins, les comptes présentés sont établis avec des provisions qui devraient coller avec la réalité.

RECETTES	
Cotisations des membres	2 730 €
Subventions	1 500 €
TOTAL	4 230 €
DEPENSES	
Achat de licences FFRP	1 338 €
Frais de formation	920 €
Achat matériel et cartes	99 €
Frais de fonctionnement (photos, timbres,..)	288 €
Frais de réception	297 €
Déplacements	524 €
TOTAL	3 466 €
SOLDE	764 €

Il apparaît donc un solde Positif de : **764 €**

Le trésorier détaille les postes, commente les écarts par rapport aux montants budgétés à la précédente Assemblée Générale, et fait plusieurs remarques :

→ RECETTES :

○ Aide au fonctionnement du Conseil Général.

Par suite de divers problèmes de liaison avec le site du CG13, nous n'avions pas eu de subvention l'exercice précédent. Après nos réclamations, celle-ci nous a cependant été allouée, mais réduite à 200 €. Pour cette année, les choses ont repris le cours normal, mais avec un resserrement général des budgets : réduction à 300 €, pour 600 € demandés. Nous avons donc bénéficié de 500 € en totalité.

○ Subvention du Consortium Moderne de Diffusion.

Grace à l'action de Raymond SOSTEGNI, nous avons engrangé une subvention inespérée de **1.000 €**. Qu'il en soit remercié.
C'est cette aide qui nous permet d'afficher ce résultat positif.

→ DEPENSES :

Celles-ci sont conformes aux prévisions, en particulier :

- Dépenses de formation : Nous avons poursuivi notre effort de formation en consacrant 920 € pour le niveau 2 de Gérald GARCIA et le niveau 1 de Jean Paul FERRARO.

On notera une réduction sur les postes Réception et Déplacements, due en partie, à l'évènement tragique que nous avons eu à déplorer.

Peu d'écarts pour les autres postes, grâce à une gestion serrée.

L'équilibre Recettes / Dépenses, est très largement acquis cette année. De ce fait nous pouvons alimenter la réserve que nous avons constituée, qui, en début d'exercice se montait à : **2.178 €** .Celle-ci se trouvera donc portée à **2.942 €** (soit, plus de 80 % du budget de fonctionnement annuel).

Le trésorier demande accord sur les comptes présentés. L'accord lui est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le compte d'exploitation de l'association pour l'exercice 2015/2016 est joint en pièce annexe au présent compte rendu

3- PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2016/2017

Proposition d'un budget en équilibre pour un montant de : **3.580 €**, dont les principaux postes sont les suivants :

RECETTES	
Cotisation des membres	2 530 €
Subvention du Conseil Général : aide au fonctionnement	600 €
Subvention CDRP13 : aide formation	450 €
TOTAL	3 580 €
DEPENSES	
Achat de licences FFRP	1 326 €
Frais de Formation	924 €
Achat de matériel et cartes	100 €
Frais de fonctionnement	160 €
Frais de réception	300 €
Frais de déplacement	770 €
TOTAL	3 580 €

Page | 4

Commentaires

-Le budget est monté avec un effectif de 50 membres.

→ RECETTES

Il est établi avec prise en compte de deux subventions, dont l'obtention de celle du CG13 n'est pas acquise en cette période de restriction, en espérant que l'épisode de cette année ne se renouvellera pas. Par contre, par mesure de prudence, nous n'avons pas budgété de subvention de la part du Consortium Moderne de Diffusion (ce qui ne nous empêchera pas de tenter de l'obtenir).

Cotisations. Nous proposons de maintenir la cotisation à **50 €**, bien que nous devons absorber une augmentation de la cotisation fédérale.

→ DEPENSES

- Licences : Prise en compte des nouveaux tarifs de licence de la fédération
- Formation maintenue à 920 €, permettant de réaliser la fin de la formation de Jean Paul FERRARO (SA2) et le début de la formation d'un volontaire (PSC1 + MB + SA1)

- Conservation des prévisions pour les Réceptions, qui permettent d'assurer une convivialité qui se développe dans les réunions apéritives
- Conservation des prévisions pour les reconnaisances de nouvelles randos, ainsi que les déplacements pour les randos éloignées, grâce, en partie, à la subvention de fonctionnement du Conseil Général. A gérer avec prudence !

Après cet exposé, le trésorier demande à l'assemblée de donner son accord sur le Budget qu'il a présenté.

Cet accord est donné à l'unanimité des présents et représentés. Le budget de fonctionnement de l'association pour l'exercice 2016/2017 est joint en pièce annexe au présent compte rendu.

4- MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTÉRIEUR

A) Règlement intérieur

Il est à présent possible d'inviter à nos sorties des personnes souhaitant faire un essai en vue d'une future adhésion au club, ou par des randonneurs inopinés, sans nécessité d'exiger d'eux la présentation d'une attestation d'assurance, mais dans la limite de trois fois maximum.

Avis est demandé à l'Assemblée générale. Après vote, l'accord est donné à l'unanimité des présents et représentés.

B) Statuts

Ce qui a changé :

- Notre siège social est à présent situé à la Maison de quartier de St Tronc, 134 rue F. Mauriac - 13010 Marseille
- Le Bureau du Conseil d'administration ne comporte plus que quatre membres :
Président, Président adjoint, Trésorier et Secrétaire
- Le conseil d'administration a pouvoir et compétences pour modifier les statuts.
Les adhérents en seront informés lors l'AG suivante.
- Les votes en Assemblées générales se feront à la majorité simple et à main levée, sauf pour la désignation des membres du conseil d'administration où ils auront lieu à bulletins secrets.

Avis est demandé à l'Assemblée générale. Après vote, l'accord est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le règlement intérieur et les statuts sont consultables sur notre blog.

5- ORIENTATIONS POUR L'ANNEE A VENIR

- Cette nouvelle saison débutera par un séjour dans les hautes Pyrénées à Argeles Gazots.

- La reprise des randonnées se fera le lundi 19 septembre en espérant que les conditions météorologiques le permettent compte tenu des règles de circulation dans les massifs forestiers en cas de fort mistral.

- Formation : Jean Paul continue sa préparation au brevet fédéral et nous lui adressons tous nos encouragements.

- Covoiturage : tarif inchangé.

- Certificat médical: **il doit être daté de moins de 2 mois** et porter la mention «**Aptitude à la pratique de la randonnée pédestre**». A fournir avec le règlement de votre cotisation annuelle le tout avant le **31 octobre**.

Il est nécessaire que les personnes ayant une pathologie avérée (asthme, problèmes cardiaques, allergies, diabète, etc.) nous en informent, notent sur une fiche toutes informations nécessaires à ce sujet, fiche qu'elles placeront dans la pochette haute de leur sac à dos avec une copie de la prescription médicale. Très utiles en cas d'urgence puisqu'ils feront gagner de précieuses minutes au personnel médical, ces renseignements resteront confidentiels.

6- ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après 14 ans de bons et loyaux services Camille « désire prendre sa retraite » Nous le remercions pour le travail qu'il a effectué tant dans son implication au niveau du C.A que dans l'animation des randonnées, en soulignant particulièrement sa bonne humeur sans faille.

Il est procédé au vote, à bulletins secrets suivant un scrutin plurinominal, majoritaire, à un tour. Liste des candidats jointe en annexe.

Après dépouillement, chacun des candidats a recueilli le nombre nécessaire de votes pour être élu, en conformité avec nos statuts. Sont élus :

- Antras Michel
- Armand Daniel
- Carretti Michèle
- Ferraro J-Paul
- Garcia Gérald
- Gibelli Richard
- Giraud J-Pierre
- Mauger Mireille
- Sostegni Raymond

Une suspension de séance permet une réunion des élus, pour procéder à la désignation du bureau.

A l'issue de cette réunion, la composition suivante du bureau a été arrêtée :

Président :	J-Pierre Giraud
Vice-Président :	Gérald Garcia
Trésorier :	Armand Daniel
Secrétaire :	Mauger Mireille

Cette composition étant différente de celle de l'exercice précédent, il y aura lieu de faire une déclaration modificative de composition de bureau en Préfecture.

En dehors de ces 4 fonctions officielles, des charges particulières pourront être attribuées à d'autres membres du conseil d'administration.

7- QUESTIONS DIVERSES

Josette Manthe demande si, étant détentrice d'une assurance personnelle, elle demeure obligée de souscrire à l'assurance de la FFRP.

Réponse du président : oui, car le responsable de la randonnée ne bénéficie de la garantie « Responsabilité civile » que si tous les participants sont pourvus de l'assurance de la fédération.

8- MOT DU PRESIDENT SORTANT, Michel Antras

Petit historique de notre association

« C'est le 14 octobre 2002 à la calanque des eaux salées, que les membres du groupe de randonnées de la maison de quartier de St Tronc, suite à la nomination de Mme GELLY à la mairie du 9/10, ont décidé de se constituer en association loi 1901.

L'association prendra le nom de « GR St Tronc »

Le 1^{er} bureau est constitué de :

Président	M ANTRAS Michel
Vice-président	M VITIELLO Camille
Trésorier	M ARMAND Daniel
Secrétaire	Mme AUGUSTE Jeanne
Secrétaire Adj	Mme MANTHE Josette

Le bureau s'est réuni le 18 octobre pour rédiger les statuts et le règlement intérieur.

Je tiens à remercier tous ceux qui depuis ont participé à l'animation du club : les membres du premier bureau bien sûr, puis en plus au fil des ans (par ordre alphabétique) :

Michèle CARRETTI
Bernard COUSIN
J Paul FERRARO
Gérald GARCIA
Richard GIBELLI
J Pierre GIRAUD
Mireille MAUGER
Raymond SOSTEGNI

Page | 8

Ainsi que :

- Michèle CAZILHAC, Régine & Richard GIBELLI qui nous ont accueillis chez eux
 - Raymonde & Jacques MARZULLO : Gâteaux des rois, repas de fin d'année
 - Josette COCHINI et Marcel PORTA pour leurs recherches des lieux de séjour.
 - Josette pour ses journées portes ouvertes, les diaporamas de retour de voyages.
- Je pense n'avoir oublié personne...

Merci aussi à vous tous qui m'avez supporté durant ces 14 années, et ne vous réjouissez pas trop tôt : ça va continuer, encore longtemps j'espère !

Enfin, merci à toi Jean Pierre qui a accepté de prendre la relève au poste de Président du CA. Je sais que tu apporteras un nouvel élan tout en continuant dans le bon esprit du club. Avec ton accord, je te passe la parole ».

Le nouveau Président nous remercie avec émotion pour la responsabilité que nous lui avons accordée, et s'engage à essayer de maintenir un triple cap :

- Ne pas perdre de vue que nous sommes un groupe de « randonneurs »
- Moduler les difficultés pour que tous puissent continuer à sortir malgré les limites que l'âge avançant impose
- Conserver l'esprit de franche amitié qui nous unit.

Michel Antras reprend la parole :

« Nous terminerons notre assemblée par un pot du souvenir en mémoire de notre ami Raymond, en présence de Marie-France, son épouse ».

A 11h, plus personne ne demandant la parole, le président déclare l'assemblée générale terminée.

Fait à Marseille, le 20 juin 2016.

Le Président
Michel Antras

La secrétaire
Mireille Mauger

Page | 9

Pièces jointes :

- Compte rendu de résultats 2015-2016
- Budget de fonctionnement 2016-2017
- Feuille d'émargement
- Liste des candidats